

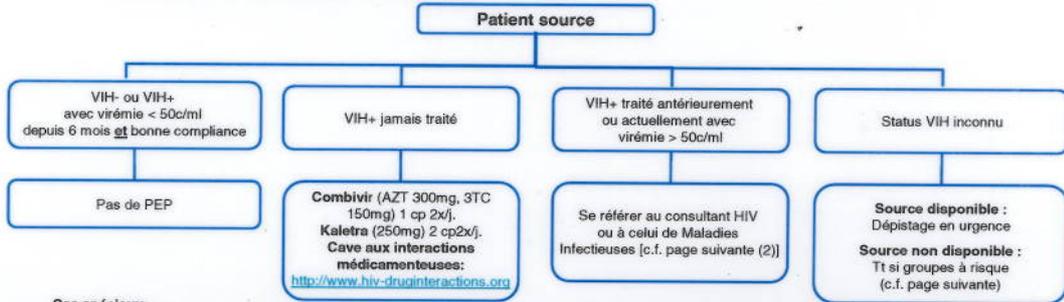
# Evaluer une exposition potentielle au VIH

**Indication à une prophylaxie :** considérer le mode d'exposition, le délai depuis l'exposition (<72 heures), ainsi que le patient source.

## A) Exposition professionnelle :

- 1. Evaluation de l'exposition :** seules entrent en ligne de compte pour une prophylaxie :
  - a) Les expositions parentérales, c'est-à-dire une blessure qui a saigné.
  - b) La projection de sang dans les yeux.

### 2. Evaluation du patient, selon le schéma suivant :



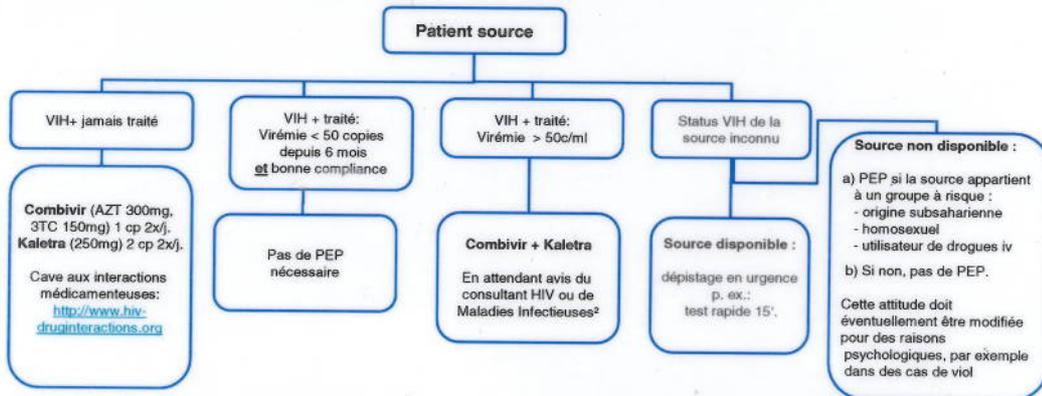
#### Cas spéciaux:

- Blessure par aiguille-qui-traîne: PEP envisagée uniquement si patient VIH connu dans le service (dépistage non recommandé).
  - Blessure par aiguille non-creuse: Risque minime si non entachée de sang.
  - Limite dans le temps: PEP inefficace chez l'animal si délai dépasse 24 h. La limite de 72 h est arbitraire.
- Il faut commencer la PEP aussi vite que possible, quitte à l'arrêter par la suite, si absence d'exposition.**

Pour le suivi, les employés des HUG doivent prendre contact avec le Service de santé du personnel.

## B) Exposition sexuelle :

- 1. Evaluation de l'exposition :** Un risque potentiel existe en cas de relation vaginale, anale, ou orale réceptive, avec éjaculation. Les autres pratiques sexuelles sont sans risque significatif.
- 2. Evaluation du patient selon le schéma suivant:**



- 1) Limite dans le temps: PEP inefficace chez l'animal si le délai atteint ou dépasse 24 h. La limite de 72 heure est arbitraire. Dans tous les cas, il faut commencer la PEP aussi vite que possible, quitte à l'arrêter par la suite si absence d'exposition
- 2) Il faut parfois adapter le traitement prophylactique selon le génotype (résistance) ou en fonction du traitement du partenaire source ; à discuter avec le consultant VIH (bip 6858 444, durant les heures ouvrables du lundi au vendredi), ou Maladies Infectieuses (079 200 78 86, les nuits et WE).
- 3) Blessure par aiguille-qui-traîne (en ville): Pas de PEP (aucun cas de transmission connu)

**SUIVI :** Un suivi à la polyclinique VIH doit être organisé, en envoyant un mail à [malek.lahmar@hcuge.ch](mailto:malek.lahmar@hcuge.ch) avec les coordonnées du patient et un N° de téléphone où le joindre.